

**« MA DOCTRINE N'EST PAS DE MOI... ! »**

**« Lorsque ses frères furent montés à la fête, il y monta aussi lui-même, non publiquement, mais comme en secret. Les Juifs le cherchaient pendant la fête, et disaient : Où est-il ? Il y avait dans la foule grande rumeur à son sujet. Les uns disaient : C'est un homme de bien. D'autres disaient : Non, il égare la multitude. Personne, toutefois, ne parlait librement de lui, par crainte des Juifs. Vers le milieu de la fête, Jésus monta au temple. Et il enseignait. Les Juifs s'étonnaient, disant : Comment connaît-il les Ecritures lui qui n'a point étudié ? Jésus leur répondit : Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé. Si quelqu'un veut faire sa volonté, il connaîtra si ma doctrine est de Dieu, ou si je parle de mon chef. Celui qui parle de son chef cherche sa propre gloire ; mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, celui-là est vrai, et il n'y a point d'injustice en lui... » Jean 7:10-18.**

Tout ce qui éclaire le racheté, le transforme et le fait grandir intérieurement est transmis par la Parole de Dieu. Car Dieu se révèle à Sa créature par Sa Parole entendue ou lue, et quand cela n'est pas possible, Il se manifeste alors par des songes et par des visions. À cet égard, le Psalmiste dit au sujet de Dieu : « Mais toi, tu restes le même, et tes années ne finiront point... » Ps 102:28. Cette Immuabilité, cette Invariabilité divine s'exprime, paradoxalement, par « la sagesse infiniment variée de Dieu... » Eph 3:10. Cette « Sagesse » vivifiante, parce que, précisément, « variée » de la richesse même de sa diversité infinie, nous rend inébranlables sur le Fondement : Fondement vivant qui est Christ Lui-même en nous ! C'est pourquoi, aux Juifs qui l'écoutaient, Jésus déclara que s'ils faisaient la volonté de Dieu, ils ne découvriraient aucune contradiction entre l'Enseignement du Père et la Parole du Fils, ainsi qu'Il l'attesta, en disant : « Il est écrit dans les prophètes : Ils seront tous enseignés de Dieu. Ainsi, quiconque a entendu le Père et a reçu son enseignement vient à moi... » Jean 6:45. La loi de Moïse, les Psaumes et les prophètes furent accomplis en et par Jésus, dont la Parole confirma les écrits prophétiques, lesquels Le révélèrent comme étant le Messie annoncé.

Aux Juifs étonnés, qui disaient : « Comment connaît-il les Ecritures, lui qui n'a point étudié ? Jésus leur répondit : Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé... ». Les Juifs, en particulier ceux qui étaient appelés au Service de Dieu, étudiaient auprès de maîtres qui leur transmettaient leur savoir. L'apôtre Paul, en ce qui le concerne, en fit mention lors de son discours devant le peuple à Jérusalem : « Je suis Juif, dit-il, né à Tarse en Cilicie ; mais j'ai été élevé dans cette ville-ci, et instruit aux pieds de Gamaliel dans la connaissance exacte de la loi de nos pères, étant plein de zèle pour Dieu, comme vous l'êtes tous aujourd'hui... » Act 22:3. Or, Jésus, par Son Origine divine, suivit une Voie qui lui était propre et unique parmi les hommes. En effet, les parents de Jésus, après avoir quitté, puis être revenus à Jérusalem à sa recherche, « le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. Tous ceux qui l'entendaient étaient frappés de son intelligence et de ses réponses... » Luc 2:46-47. Alors, à ses parents saisis d'étonnement, Jésus dit : « Pourquoi me cherchiez-vous, ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des affaires de mon Père... ? » Luc 2:49. De telles paroles de la part d'un enfant d'environ douze ans, dont la portée infinie dépassait leur entendement, révélaient déjà là une évidence : Les « Affaires de Son Père » n'étaient autres que Celles de Dieu Lui-même.

La prédication de Jésus suscitait l'étonnement par ce trait particulier : Son Autorité émanait, non seulement de la Parole prêchée, mais avant tout de Celui qui prêchait cette Parole. L'Autorité accompagnant l'enseignement était une constante chez Jésus, au point que les chefs religieux lui firent cette question : « Dis-nous, par quelle autorité fais-tu ces choses, ou qui est celui qui t'a donné cette autorité. Il leur répondit : Je vous adresserai aussi une question. Dites-moi, le baptême de Jean, venait-il du ciel, ou des hommes... ? » Luc 20:2-4. Ses adversaires, après avoir raisonné entre eux, résolurent de ne pas lui répondre, et Jésus leur dit : « Moi non plus, je ne vous dirai pas par quelle autorité je fais ces choses... » Luc 20:8. D'où l'on voit que suivant l'état d'esprit ou la disposition du cœur de ceux qui l'écoutaient, Jésus ne dévoilait qu'en partie ce qui Le concernait. L'Autorité de Jésus, par Sa Parole, ne pouvait être reconnue, que par celui que Jésus appelait alors « enfant de paix », c'est-à-dire,

dont le cœur était réceptif à l'Évangile : Luc 10:5-6, de même en est-il ainsi jusqu'à aujourd'hui. L'Autorité de Jésus et de Son Enseignement découlait d'une Autorité qui ne provenait pas d'un maître terrestre, par laquelle Jésus, dans Sa soumission en tant que « Fils de l'homme » à Son Père céleste, révélait pleinement Sa Nature de « Fils de Dieu ».

« Je n'ai point parlé de moi-même, dit Jésus ; mais le Père, qui m'a envoyé, m'a prescrit lui-même ce que je dois dire et enseigner... » Jean 12:49. Si Jésus avait parlé de son propre chef, il aurait eu l'Autorité, mais c'est parce qu'Il « cherchait la Gloire de celui qui l'avait envoyé... » que cette Autorité divine était à même de susciter la repentance en face de la Sainteté de Dieu manifestée au travers de Lui. D'où nous voyons que Jésus, en tant que Fils de l'homme, accepta d'être le Serviteur dépendant de Dieu durant le temps de son existence ici-bas. C'est par là que nous discernons, à l'inverse, l'esprit de l'antichrist, qui, par sa propre autorité, ne se réfère qu'à lui-même, en ayant tenté, déjà dans le ciel, d'être « semblable au Très-Haut... » Esaïe 14:4. Or, par l'Incarnation, Jésus seul est « Emmanuel », c'est-à-dire « Dieu avec nous... » Matt 1:23, de là s'éclaircissent Ses Paroles, disant : « Si c'est moi qui rends témoignage de moi-même, mon témoignage n'est pas vrai. Il y en a un autre qui rend témoignage de moi, et je sais que le témoignage qu'il rend de moi est vrai... » Jean 5:31-32. À des pharisiens qui lui dirent : « Tu rends témoignage de toi-même ; ton témoignage n'est pas vrai... » Jean 8:13, Jésus répondit : « ... Il est écrit dans votre loi que le témoignage de deux hommes est vrai ; je rends témoignage de moi-même, et le Père qui m'a envoyé rend témoignage de moi... » Jean 8:17-18. Ainsi, sur la base des deux « témoins » requis par la loi de Moïse, Jésus, par Son Témoignage et le Témoignage de Son Père, confirme Son Origine divine dans Son Humanité, en étant « Lui-même dans le Père, et le Père en Lui » Jean 14:10.

Lors du repas de la Pâque, Jésus dit : « Celui qui croit en moi croit, non pas en moi, mais en celui qui m'a envoyé ; et celui qui me voit voit celui qui m'a envoyé... » Jean 12:44-45. Et encore : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui reçoit celui que j'ai envoyé me reçoit, et celui qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé... » Jean 13:20. De même que « la doctrine de Jésus n'est pas de Lui, mais de Celui qui l'a envoyé », de même le racheté qui « croit », « voit » et « reçoit » Jésus-Christ, en vérité « croit », « voit » et « reçoit » le Père, révélé et manifesté en Son Fils. En ceci s'accomplit donc « ce qui est écrit dans les prophètes : ils seront tous enseignés de Dieu. Ainsi, quiconque a entendu le Père et reçu son enseignement vient à moi... ». Toute personne qui cherche se trouve dans la disposition de se laisser éclairer par l'Esprit-Saint, elle montre en cela qu'elle est déjà intérieurement « attirée par le Père à Jésus... » Jean 6:44. Qu'un homme donc connaisse déjà la Parole de Dieu ou qu'il soit appelé à la connaître, la Parole répond à son aspiration spirituelle que cette même Parole a suscité en lui.

En se mettant à notre portée, Jésus déclara : « Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, de même que j'ai gardé les commandements de mon Père, et que je demeure dans son amour... » Jean 15:10. En tant que rachetés, nous sommes exhortés à « garder les commandements de Dieu », ceci est dans l'ordre des choses. Mais Jésus, étant la « Parole faite chair », aurait pu, ici-bas, se dispenser de devoir garder les « commandements de Dieu », comme s'Il avait eu besoin de se garder Lui-même, alors qu'en tant que « Fils de Dieu », Dieu, dès le commencement, L' « a établi héritier de toutes choses, et par lequel il a aussi créé le monde... » Hébr 1:2. Cependant, bien qu'étant l'unique Homme Saint en tant que « Fils de l'homme » d'entre les hommes, Jésus garda les Commandements de Son Père, non pour se garder Lui-même, puisqu'Il était sans convoitise, mais afin d'être pour nous un Exemple de parfaite soumission à Dieu. La révélation de cette vérité vient de l'Humanité de Jésus qui connaît la profondeur de notre humanité. Et, parce qu'Il connaît la faiblesse de notre chair, Jésus ne nous a pas donné des commandements à observer au-delà de nos forces, ou sans avoir, dans son Humanité sans péché, connu ce que nous pouvons nous-mêmes éprouver en les mettant en pratique. Car, la perfection par l'Esprit en nous ne vient pas de nous, mais de Celui auquel nous nous sommes joyeusement soumis. Et cette perfection est l'Œuvre de la Parole, de laquelle nous recevons la Vie divine, dont la Force nous aide à nous rendre participants de la Sainteté de Dieu.